

Mini guide d'un séjour enfant

Accueil :

A votre arrivée sur place, les animateurs du séjour vous accueilleront et pourront vous proposer une visite du centre ou du camping et des lieux de vie. Vous pourrez également échanger avec l'équipe d'animation sur le déroulement et communiquer les dernières informations.

Il est possible de remettre des effets de valeurs à l'animateur qui vous accueillera le premier jour. Le directeur du séjour les conservera en lieu sûr et les remettra aux enfants lorsqu'ils en auront besoin. Bien sûr, les participants peuvent conserver tous leurs effets avec eux, avec votre accord et sous leur entière responsabilité.

Garder le contact :

Les enfants apprécient généralement les courtes parenthèses en dehors de la maison... et oublient vite de donner des nouvelles ! Les parents peuvent néanmoins se tenir informés du déroulement du séjour.

Le numéro de téléphone de la direction du séjour est aussi communiqué : vous pourrez ainsi vous entretenir avec lui, mais pas nécessairement parler à votre enfant, peut-être en pleine activité au même moment.

Les téléphones portables **sont tolérés pour les ados**, mais leur utilisation devra être limitée aux temps informels, en dehors des activités collectives. Un mode de fonctionnement sera discuté en début de séjour avec les participants, afin que les appels ne perturbent pas la vie du groupe. Les ados peuvent garder leur portable en leur possession sous leur seule responsabilité, ou les confier au directeur du séjour qui les conservera en lieu sûr.

La direction du séjour vous appellera en cas de souci (maladie par exemple).

Participer à la vie quotidienne :

Le fonctionnement adopté durant les séjours met l'accent sur la participation des enfants à la préparation des repas en camping. L'occasion de faire ses premiers pas en cuisine et d'en découvrir les coulisses : idées de menus, achats, organisation, règles d'hygiène, rangement...

L'alimentation en centre de vacances est une préoccupation importante des enfants comme des parents. Car bien manger, c'est déjà un premier pas vers un séjour réussi ! Nous nous efforçons de recourir à des produits frais, issus de circuits courts et de limiter l'utilisation de plats préparés. Les plats sont présentés de façon attrayante et les menus sont variés.

Manger un plat qu'on a soi-même préparé, c'est tout de suite lui trouver une autre saveur !

Les régimes alimentaires des enfants sont respectés dès lors qu'ils ont été annoncés au préalable sur la fiche sanitaire de liaison. Les enfants sont incités à goûter à chaque plat, sans obligation de finir leur assiette.

Gérer les bobos :

En séjour et en camping, les besoins en soins peuvent vite survenir : petit choc, coupure, coup de soleil, etc. Rapidement traitées, les petites blessures ne gêneront pas les enfants dans la suite du séjour.

C'est pourquoi, lors de ce séjour, une personne de l'encadrement est chargée des soins à donner aux enfants : **l'assistant(e) sanitaire**. Il/elle gère notamment les traitements à administrer aux enfants, la tenue de la tente infirmerie, le suivi des registres d'infirmerie et la gestion des trousse de secours emmenées lors de chaque sortie. En cas de fièvre, de douleurs, de gênes persistantes, le relais est aussitôt passé à un **médecin** local : une fois le diagnostic établi, vous êtes averti(e) par téléphone par la direction du séjour.

Les frais médicaux (consultation et médicaments éventuels) sont avancés par EPAL, qui vous en demandera ensuite le remboursement : les originaux des feuilles de maladie vous seront alors envoyés.

En cas de problème plus grave, nécessitant de se rendre à l'hôpital, l'enfant est accompagné par un adulte du séjour. Vous êtes tenu informé régulièrement de son état de santé.

Les éventuels médicaments doivent être accompagnés d'une ordonnance.